

En réponse à la dérive d'Espace-musique et de Radio-Canada

Pour la création d'une RADIO-QUÉBEC culturelle et musicale

Daniel Turp

Député de Mercier à l'Assemblée nationale du Québec et auditeur d'Espace-Musique

VERSION INTÉGRALE RÉVISÉE *

d'un article publié dans une version abrégée dans

LA PRESSE

Mardi 14 août 2007, p. A-17

Depuis plus de trois ans, une colère gronde en moi. Une colère partagée, je le sais, par des milliers d'auditeurs et d'auditrices de Radio-Canada qui ont vu la chaîne culturelle se transformer en un Espace-musique. Ainsi, pour assurer que la chaîne ne soit que musicale, les alchimistes de la radio canadienne ont-ils réussi à supprimer de la grille-horaire toutes les émissions relatives à la « culture ». Fini le théâtre radiophonique ou les émissions littéraires qui donnaient à nos dramaturges et à nos écrivains une tribune pour que l'on entende leurs œuvres et que l'on entende parfois ces œuvres être créées à la radio.

Non seulement le nouvel Espace-musique est-il devenu une chaîne exclusivement musicale, il s'est vu donner comme vocation d'être la chaîne de la « diversité musicale ». Ce virage de la diversité aura eu comme résultat la diminution du nombre d'émissions consacrées à la musique classique et l'élimination totale des émissions consacrées à la musique contemporaine, et corollairement l'augmentation du nombre d'émissions présentant de la chanson et les musiques du monde. Un examen de la grille-horaire d'Espace-musique permet d'ailleurs constater que seul 20,8 % des émissions sont dorénavant consacrées à la musique classique (35 heures sur 168), à moins que l'on veuille inclure dans ce pourcentage la musique classique diffusée sur Espace-musique par l'intermédiaire de la chaîne Galaxie entre trois heures (ou quatre heures la fin de semaine) et six heures le matin, ce qui fait augmenter le pourcentage à 32,4 %.

En réalité, le choix de la diversité musicale pour Espace-musique a comme résultat la diminution de l'offre de musique classique à la radio dans son ensemble et donc la réduction de la diversité des expressions musicales à la radio. Au Québec, l'offre de musique classique est limitée aux émissions en nombre de plus en plus réduit d'Espace musique consacrées à la musique classique et à la programmation musicale de Radio-Classique (CJPX-Montréal et CJSQ-Québec (en ondes en septembre 2007)) et de Couleur-FM (CHLX-Gatineau). Hors la métropole, la capitale nationale et Gatineau, l'offre de musique classique est uniquement celle proposée par Espace-musique.

Et la place de la musique classique risque de diminuer encore davantage. À la fin de l'été 2007, on devrait annoncer le remplacement de l'émission de musique classique du lundi au vendredi par une émission « éclectique » ou « multigenre » où la musique classique pourrait être « dominante » et cohabiterait, comme elle a commencé à le faire cet été, avec d'autres genres.

En réduisant la part de la musique classique dans sa grille-horaire, Radio-Canada aura également créé des dommages collatéraux pour le milieu de la musique classique au Québec. Ainsi, les enregistrements, captations et productions de concerts par Espace-musique sont de moins en moins nombreuses, comme en fait foi la réduction significative de tels enregistrements, captations et productions

* Des corrections ont été abordées au tableau sur les données d'écoute d'Espace-musique à Québec publié dans la version intégrale du présent texte diffusé sur le site www.danielturp.org le 14 août 2007. Dans la version intégrale, les parts (%) d'heures d'écoute de la station CBVM (SRC-Espace-musique) à Québec exprimées étaient celles de la station CBVE (CBC-Radio 2) à Québec et elles ont été remplacées dans la présente version originale révisée par les parts attribuées à la station CBVM (SRC-Espace-musique) à Québec. Une modification a également été apportée au texte qui précède le tableau pour tenir compte du fait que la stagnation et la régression de la cote d'écoute s'applique à Montréal et non pas à Québec.

de la chaîne musicale durant les nombreux festivals du Québec et la diminution anticipée des enregistrements pour la saison musicale 2007-2008.

Et on ne peut s'empêcher d'évoquer l'identité des personnes qui ont été sacrifiées sur l'autel de la diversité musicale. Le licenciement de Johanne Laurendeau, antérieur à la création d'Espace musique, et celui, depuis la création de la nouvelle chaîne, d'animateurs compétents et appréciés comme Gilles Dupuis, Michel Ferland et Francine Moreau, sans parler du spécialiste de l'art lyrique George Nicholson qui a été remercié de ses services d'une façon si cavalière il y a quelques semaines, ne peut passer sous silence. Et on ne saurait non plus se priver du droit de critiquer le critère du « vedettariat culturel », voire de la « notoriété télévisuelle » dans le choix de certains nouveaux animateurs d'Espace-musique dont les compétences musicales ne sont guère évidentes.

Amorcée en 1994 et poursuivie après le lock-out de 2002, la transformation de la chaîne culturelle en un Espace-musique aurait été dictée par la volonté d'augmenter la cote d'écoute de la radio FM de Radio-Canada. Dans une lettre du 17 mars 2005, la directrice générale des ressources et de la planification stratégique de la radio française rappelait que « la radio publique devait et doit toujours préserver l'équilibre entre son caractère distinct et unique dans le paysage radiophonique et l'obtention d'une écoute raisonnable de l'auditoire susceptible de justifier les importants investissements publics dans cette radio ». Mais qu'en est-il au juste de cette écoute « raisonnable » depuis l'entrée en ondes d'Espace musique. L'information colligée dans le tableau ci-après, qui provient des données de base de la radio fournies par Sondages BBM, démontrent que la « cote d'écoute » n'a pas augmenté véritablement à Montréal et que le nombre d'auditeurs d'Espace-musique dans la métropole est stable, voire en régression, depuis l'entrée en ondes d'Espace-musique à l'automne 2004 :

Sondage	Dates du sondage	Station CBFX Montréal Part* (Ctrl**)	Station CBVX Québec Part* (Ctrl**)
S2 (Printemps 2007)	16 avril-10 juin 2007	1,7 % (109 300)	6,2 % (61 300)
S1 (Hiver 2007)	8 janvier-4 mars 2007	1,7 % (123 400)	4,3 % (48 600)
S4 (Automne 2006)	4 septembre- 29 octobre 2006	1,5 % (112 100)	5,5 % (61 900)
S3 (Été 2006)	3-16 juillet 31 juillet-27 août 2006	2,7 % (143 000)	5,1 % (56 300)
S2 (Printemps 2006)	17 avril-11 juin 2006	2,3 % (143 000)	3,8 % (51 200)
S1 (Hiver 2006)	9 janvier-5 mars 2006	2,2 % (139 400)	3,4 % (44 600)
S4 (Automne 2005)	5 septembre- 10 octobre 2005	1,7 % (124 900)	3,1 % (47 400)
S3 (Été 2005)	4-17 juillet 1 ^{er} -14 août 2005	2,2 % (119 800)	3,6 % (46 800)
S2 (Printemps 2005)	2 mai-26 juin 2005	1,8 % (112 700)	Aucune donnée disponible
S1 (Hiver 2005)	31 janvier- 27mars 2005	2,1 % (127 600)	3,5 % (61 200)
Automne 2004	6 septembre- 31 octobre 2004	2,4 % (167 600)	3,1 % (50 800)

* Part (%) : Heures d'écoute d'une station exprimées en pourcentage du volume d'écoute de la radio pour un marché central donné.

** Ctrl (Portée du marché central) : Projection du nombre de différentes personnes d'un marché central qui ont écouté une station donnée pendant au moins un quart d'heure durant la semaine.

Source : Rapports sur les données de base pour la radio (http://www.bbm.ca/fr/radio_statistiques.html)

Les autorités de Radio-Canada aiment rappeler que le nombre d'auditeurs et d'auditrices d'Espace-musique a augmenté depuis la création d'Espace-musique. Mais, cette augmentation est davantage le résultat de la mise en service de nouvelles antennes, qui sont au nombre de 17 au Québec, et la mise en ondes d'Espace-musique dans plusieurs autres villes du Québec où l'ancienne chaîne culturelle n'était pas accessible.

D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de cotes d'écoute, il faudra bien un jour que les dirigeants de Radio-Canada et d'Espace-musique expliquent pourquoi il faudrait moins de musique classique pour augmenter les cotes d'écoute, alors que les cotes d'écoute de la station Radio-Classique à Montréal qui diffuse exclusivement de la musique classique a obtenu des cotes très stables entre 2004 et 2007, variant de 4,7% (246 100 personnes) à l'automne 2004 à 4,6% (225 500 personnes) au printemps 2007.

Le courageux appel de Louise Forand-Samson, directrice du Club musical de Québec, qui en son nom personnel criait bien haut, dans *Le Soleil* du 31 juillet 2007, « *Halte à la trahison! Musiciens, amoureux des sons et des couleurs, levez-vous et faites entendre vos voix!* », devrait être suivie et une nouvelle mobilisation être organisée pour mettre fin à la dérive d'Espace-musique et de Radio-Canada. Le silence que se sont imposés les organismes culturels et leurs dirigeants, qui s'explique par la crainte de représailles d'Espace-musique, devrait cesser et il ne devrait être exigé rien de moins que la réinstauration d'une chaîne de musique classique et contemporaine et d'un lieu d'informations et de débats culturels.

Quel que soit le résultat d'une telle mobilisation, je crois qu'il est également temps d'envisager la création d'une radio culturelle et musicale publique du Québec. Le réseau de télévision culturelle qu'est devenu Télé-Québec devrait être complété par un réseau de radio culturelle avec la création d'une nouvelle Radio-Québec. Il faut d'ailleurs se rappeler que la première série d'émissions produites par l'Office de radio-télédiffusion du Québec (ORTQ) en 1968, intitulée *En montant la rivière*, fut une série destinée à la radio diffusée par 42 stations à travers le Québec.

Je crois qu'il est opportun de revenir aux sources et de transformer l'actuelle Société de télédiffusion du Québec en Société de radiodiffusion et de télédiffusion du Québec et confier à celle-ci le mandat de produire et diffuser des émissions musicales et culturelles sur une nouvelle Radio-Québec. Ce mandat comprendrait en outre la responsabilité de faire connaître la musique des compositeurs québécois, et notamment les œuvres des Tremblay, Vivier, Panneton, Boudreault, Bouliane, Gougeon, Sokolovic et Plamondon qu'on entend plus sur les ondes d'Espace-musique. Radio-Québec devrait avoir également comme mission d'enregistrer, de capter et de produire un nombre significatif des concerts donnés par les orchestres et ensembles nationaux et locaux du Québec, présentés par les conservatoires et facultés de musique du Québec et organisés dans le cadre des nombreux festivals de musique se déroulant au Québec. Un mandat analogue serait défini pour donner aux autres arts de la scène, à la littérature, et en particulier à la poésie, une place de choix sur la chaîne culturelle publique du Québec.

Au moment où Radio-Canada fait appel à un chasseur de tête pour recruter le plus haut dirigeant de Radio-Canada et où la rumeur veut que celui qui a opté pour le nivellement par le bas et procédé au « saccage » de la chaîne culturelle de Radio-Canada soit un candidat sérieux à la direction de la société d'État, je crois qu'il est important d'agir. Il faut réitérer les objections aux changements apportés, sans véritable consultation du milieu, à la vocation originale de la chaîne dite culturelle de Radio-Canada et il faut également promouvoir, d'ores et déjà, la création d'une Radio-Québec culturelle et musicale.